



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Point 3 a) i) de l'ordre du jour

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans
les domaines critiques et autres mesures et initiatives :
autonomisation économique des femmes dans
un monde du travail en pleine évolution**

Table ronde ministérielle : La technologie et l'évolution du monde du travail : comment tirer parti de la technologie et de l'innovation pour accélérer l'émancipation économique des femmes?

Résumé du Président

1. Le 13 mars 2017, la Commission de la condition de la femme a tenu une table ronde ministérielle sur le thème « La technologie et l'évolution du monde du travail : comment tirer parti de la technologie et de l'innovation pour accélérer l'émancipation économique des femmes? » dans le cadre du thème prioritaire « Autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution ». Les participants ont échangé des données pratiques, des enseignements tirés de l'expérience et des bonnes pratiques, en insistant plus particulièrement sur le lien entre la technologie, l'innovation et l'autonomisation économique des femmes.

2. Le Vice-Ministre aux affaires étrangères du Bélarus, Valentin Rybakov, a présidé la table ronde, à laquelle ont participé des ministres et de hauts responsables de 16 États Membres, et fait une déclaration liminaire. Le Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif adjoint chargé de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Yannick Glemarec, a fait des observations finales et le Président a prononcé une déclaration finale.



3. Les participants ont souligné le rôle crucial que la technologie et l'innovation peuvent jouer dans la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ils ont décrit les lois, plans d'action, programmes et autres initiatives visant à promouvoir l'éducation et les perspectives économiques des femmes dans les secteurs scientifique, technologique et mathématique et dans l'ingénierie (ci-après désignés « domaines scientifiques »). Plusieurs bonnes pratiques ont été recensées et pourront être reproduites par d'autres gouvernements.

Promotion de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques pour développer les compétences des femmes à tous les niveaux

4. Les participants ont débattu de l'importance de faire en sorte que tout le monde sache se servir des outils numériques, afin que les femmes et les hommes puissent participer aux activités des secteurs de la technologie et de l'innovation et en bénéficier. La concrétisation de l'objectif de développement durable n° 4, qui vise à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, nécessite d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et de remédier à la faible présence des femmes et des filles dans les domaines de la technologie et de l'innovation.

5. Les participants ont également constaté que les femmes étaient largement sous-représentées dans les filières scientifiques, mais ont pris note des initiatives mises en place dans certains pays, dont l'organisation de formations pour les femmes et les filles, le financement de programmes scolaires, l'octroi de bourses d'études et la proposition de stages encourageant l'inscription des femmes dans ces filières. D'autres pays ont introduit des programmes d'études sur les technologies de l'information et des communications (TIC) au niveau local, ainsi que des récompenses novatrices destinées à promouvoir la technologie auprès des jeunes femmes et des filles et à favoriser la formation en science, technologie, ingénierie et mathématiques pour les élèves issues de milieux précaires.

6. Les participants ont également reconnu et souligné le rôle des partenariats dans la promotion de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques aux femmes et aux filles.

Accélération de la création d'emplois pour les femmes grâce à la technologie et à l'innovation

7. Les participants ont débattu de l'importance de tirer parti de la technologie et de l'innovation pour renforcer l'émancipation économique des femmes grâce aux services financiers numériques. Ils ont pris note des progrès accomplis dans plusieurs pays pour ce qui est de faciliter l'accès des femmes aux ressources financières grâce aux services financiers numériques et de permettre aux femmes rurales d'avoir accès aux marchés en utilisant les services mobiles.

8. Les nouveaux dispositifs réglementaires, qui permettent aux femmes de déclarer des entreprises en ligne, connaissent un grand succès. Les participants ont noté que les solutions numériques avaient simplifié le processus de création et de déclaration d'entreprise pour les entrepreneuses.

9. Dans certains pays, grâce au répertoire en ligne des qualifications, les femmes n'ont qu'à se connecter pour rechercher des offres d'emploi dans les différentes catégories socioprofessionnelles.

Stéréotypes sexistes

10. Les participants ont mis l'accent sur les obstacles socioculturels que les femmes et les filles rencontrent quand elles choisissent une carrière dans le numérique et les domaines scientifiques, secteurs dans lesquels elles sont sous-représentées. Les participants ont observé que les étudiantes de ces filières manquaient de professionnelles accomplies à prendre pour exemple. Si les étudiantes avaient des modèles féminins dans le numérique et les domaines scientifiques, elles seraient peut-être encouragées à poursuivre une formation spécialisée en informatique et à envisager de faire carrière dans ces secteurs. Pour lever cet obstacle, certains pays proposent des visites et des conférences animées par des chercheuses et des expertes en technologie afin que les étudiantes rencontrent des femmes qui tiennent un rôle de premier plan dans la technologie et l'innovation.

11. Les participants ont noté en outre que les cultures conservatrices devaient promouvoir un environnement éducatif favorable à l'enseignement des sujets scientifiques qui encouragerait les filles à poursuivre leurs études. À cette fin, la coopération bilatérale au niveau régional sur la formation des enseignants dans les secteurs technologiques est essentielle pour promouvoir les TIC.

12. Les participants ont également noté que, du fait de l'existence de stéréotypes, la promotion des femmes aux postes de direction dans les domaines scientifique et technologique était une priorité. Divers projets visant à renforcer le rôle de chef de file des femmes dans les sciences ont été cités en exemple.

13. Les participants ont reconnu que la technologie pouvait également être mise à profit pour lutter contre les stéréotypes. De nombreux pays utilisent les médias sociaux et des hackatons pour faire passer des messages positifs sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et diffuser des informations visant à combattre la violence à l'égard des femmes.

Aménagement des modalités de travail

14. Les participants ont examiné les possibilités offertes par la technologie pour ce qui est de conserver les compétences des femmes dans l'entreprise en leur proposant des aménagements tels que le travail à domicile, le travail à temps partiel et le travail à distance. Les femmes peuvent ainsi assumer aussi leurs responsabilités en matière de soins à domicile.

15. Les participants ont noté que l'aménagement des modalités de travail était important pour faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ils ont fait part des progrès accomplis dans la recherche d'une solution au déséquilibre, dont des réformes juridiques sur la flexibilité au travail ciblant les secteurs public et privé.

Sécurité sur Internet et harcèlement en ligne

16. Si tous les participants se sont engagés à faire en sorte que la technologie et l'innovation soient intégrées dans les politiques et programmes publics, certains ont

souligné qu'une attention particulière devait être accordée à la prévention des diverses formes de violence à l'égard des femmes qui sont liées à la technologie. Les participants ont noté que la lutte contre le harcèlement en ligne contribuait à créer un environnement plus sûr pour les femmes et les filles dans tous les domaines de la vie. Ils ont noté les mesures prises par certains pays pour lutter contre ces formes de violence sur Internet et mettre en place un mécanisme en ligne fonctionnel visant à protéger et autonomiser les femmes.
